



**FONDATION
BNP PARIBAS**



DOSSIER DE PRESSE
Inauguration d'une nouvelle antenne Adie à Clichy-sous-Bois
30 octobre 2009

SOMMAIRE

<i>Communiqué de presse</i>	3
<i>Le partenariat BNP Paribas - Adie</i>	5
Le mécénat :	5
Le partenariat bancaire	5
<i>L'Adie : le microcrédit pour créer votre emploi</i>	6
La mission de l'Adie est triple	6
Un réseau de proximité	6
Les créateurs d'entreprise : qui sont-ils ?	6
Les quartiers, un terrain privilégié pour l'action de l'Adie	7
<i>L'Adie Ile-de-France</i>	8
2005/2008 : des années de forte croissance pour l'Adie Ile-de-France	8
L'Adie agit dans les quartiers Franciliens	8
<i>Le Projet Banlieues de BNP Paribas</i>	9
1^{er} volet : ADIE	9
Le soutien	9
Résultats nationaux 2006 - 2008	10
Résultats en Seine-saint-Denis	10
2^{ème} volet : l'Afev	12
Le soutien :	12
Résultats sur la période 2006 - 2008	12
3^{ème} volet : le soutien à des associations de quartiers	12
Le soutien	12
Résultats	13
Présentation de quelques associations soutenues en Seine-Saint-Denis	13
D'autres exemples de l'engagement de BNP Paribas dans les banlieues	14
Soutien aux établissements scolaires	14
Fête le Mur	14
Les échecs au service de la réussite	14
Nos quartiers ont des talents	14
<i>BNP Paribas et son activité mondiale de microfinance</i>	15
<i>BNP Paribas et la création d'entreprises</i>	16

Paris, le 30 octobre 2009

Communiqué de presse

La Fondation BNP Paribas et l'Adie inaugurent une nouvelle antenne dédiée au microcrédit à Clichy-sous-Bois

Après Marseille, Toulouse, Lyon, Evry, Aulnay-sous-Bois, Asnières et Montpellier, la Fondation BNP Paribas et l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) inaugurent le 30 octobre une nouvelle antenne dans le cadre du Projet Banlieues.

Grâce à cette nouvelle, l'Adie pourra développer le microcrédit dans les quartiers de Seine-Saint-Denis et y favoriser la création d'emplois. Avec l'octroi de 2100 microcrédits sur la Région Ile de France en 2008, le microcrédit s'est imposé comme un outil d'insertion au service des plus démunis.

Le Projet Banlieues de BNP Paribas : déjà 3 ans d'actions concrètes

En 2006, BNP Paribas a initié, avec l'appui de sa Fondation et la mobilisation de son pôle Banque de Détail en France, un projet de grande envergure : le Projet Banlieues. Ce programme spécialement dédié à aider à la création d'emplois et de lien social dans les quartiers sensibles, ainsi qu'à l'accompagnement scolaire aux enfants en difficultés a été doté d'un budget de 3 millions d'euros sur 3 ans. Reconduit pour 3 ans en 2009, 2010 et 2011, il s'articule autour de trois axes :

- L'aide à la création d'emplois par le microcrédit en partenariat avec l'**Adie** (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) ;
- L'accompagnement scolaire dans les zones urbaines sensibles en partenariat avec l'**Afev** (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) ;
- Le soutien de projets locaux d'intérêt général initiés par des **associations de quartiers**.

Le Projet Banlieues s'appuie sur la longue expérience qu'a développé BNP Paribas aux côtés du monde associatif pour la solidarité en milieu urbain depuis une quinzaine d'année avec l'Adie et l'Afev. BNP Paribas a ainsi permis ces trois dernières années :

- de créer plus de **850 micro-entreprises** supplémentaires, représentant la création de 1 040 emplois supplémentaires, par l'ouverture de 7 nouvelles antennes Adie à Marseille, Toulouse, Lyon, Evry, Aulnay-sous-Bois, Asnières et Montpellier ;
- de renforcer les actions de l'Afev dans les zones urbaines sensibles en permettant notamment l'accompagnement de près **1 200 enfants** et adolescents supplémentaires ;
- de soutenir **170 actions de proximité** qui portent essentiellement sur des thèmes liés à l'éducation, l'insertion professionnelle, l'insertion par le sport et la culture, et enfin à la formation ;
- de verser **2 millions d'euros à des établissements scolaires situés en zones urbaines sensibles** au titre de versement de la taxe d'apprentissage.

BNP Paribas : dix ans de vies en Seine-Saint-Denis

En dix ans, BNP Paribas est devenu un partenaire économique, associatif et culturel majeur de Seine-Saint-Denis. 775 000 euros de taxe d'apprentissage versés depuis 2007 à plusieurs communes du département, 108 créations d'entreprises soutenues en partenariat avec l'Adie entre 2006 et 2008 et 42 associations locales soutenues via le Projet Banlieues : autant de chiffres qui démontrent l'implication de BNP Paribas en Seine-Saint-Denis.

BNP Paribas est également devenu le premier employeur privé de Seine-Saint-Denis, avec huit mille collaborateurs depuis l'implantation récente de son activité Titres à Pantin, sur le site des Grands Moulins de Pantin, rénové par BNP Paribas Immobilier.

L'Adie : une action efficace et solidaire en faveur des quartiers

C'est en Seine Saint de Denis que l'Adie a lancé, il y a 20 ans la première expérimentation du microcrédit inspirée de l'expérience de la Grameen Bank. Depuis, l'intérêt de cette approche n'a cessé de se confirmer, plus particulièrement sur les quartiers où 27% des habitants (contre 20% au niveau national) souhaitent créer leur entreprise. L'Adie intervient aussi sur une centaine de quartiers sensibles à travers toute la France. Elle a lancé l'année dernière la première promotion de Créajeunes, un programme spécifique des jeunes de banlieue, leur apportant, en plus du financement et de l'accompagnement habituels une formation, un coaching et un minimum de fonds propres. Ce programme, financé par les fonds publics et privés va s'étendre sur cinq autres sites en 2008, pour aider 1000 jeunes à créer leur entreprise.

A propos de BNP Paribas

BNP Paribas (www.bnpparibas.com) est l'une des 6 banques les plus solides du monde selon Standard & Poor's*. Avec une présence dans 85 pays et plus de 205 000 collaborateurs, dont 165 200 en Europe, BNP Paribas est un leader européen des services financiers d'envergure mondiale. Il détient des positions clés dans ses trois grands domaines d'activité : Retail Banking, Investment Solutions et Corporate & Investment Banking. Il possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. BNP Paribas possède en outre une présence significative aux Etats-Unis et des positions fortes en Asie et dans les pays émergents.

*Dans son peer group

A propos de l'Adie

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit. Depuis sa création en 1989 par sa présidente Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 56 000 microcrédits générant près de 58 000 emplois.

Les allocataires de minima sociaux sont le public cible de l'Adie (56% des personnes financées). Les autres demandeurs d'emploi indemnisés ou non représentent 33% des clients de l'association.

Une part significative des clients de l'Adie (18%) est illettrée ou sait à peine lire, écrire, compter. Majoritairement urbaine, elle est issue à concurrence de 18 % des quartiers sensibles. L'association a pu développer son action grâce à l'appui des banques, des pouvoirs publics, de la Commission européenne et des entreprises socialement responsables.

Contacts presse :

BNP Paribas

Isabelle WOLFF – isabelle.wolff@bnpparibas.com – 01 57 43 89 26

Adie

Sandrine BONAMY-LEIBA - sbonamy@adie.org - 01 56 03 59 03

Audrey THIROT – athirot@adie.org – 01 56 03 59 66

Le partenariat BNP Paribas - Adie

Partenaire historique de l'Adie, le groupe BNP Paribas apporte depuis plus de 15 ans son soutien à l'association tant sur le plan du mécénat que sur le plan bancaire.

Le mécénat :

Mécène de l'Adie depuis 1996, la Fondation BNP Paribas a renforcé son soutien à l'association en 2006 avec le lancement du Projet Banlieues. Cet appui, d'un montant de plus de deux millions d'euros sur 3 ans a permis le financement de sept nouvelles antennes de microcrédit dans les zones urbaines sensibles de Marseille, Lyon, Toulouse, Evry, Aulnay-sous-Bois, Asnières et Montpellier. En 2009, la Fondation BNP Paribas a reconduit le Projet Banlieues pour trois années supplémentaires, renouvelant ainsi son appui à l'Adie pour la création de sept nouvelles antennes de microcrédit.

Parallèlement à ce soutien, Cetelem, filiale de BNP Paribas, met l'expérience et le savoir-faire de ses collaborateurs à disposition de l'Adie depuis 2004.

Le partenariat bancaire

Sur le plan bancaire, BNP Paribas apporte également son soutien à l'Adie depuis 1993 avec la mise en place d'une ligne de crédit qui a progressivement augmenté au fil des années. En 2009, cette ligne de crédit a été portée à 8 millions d'euros par an. BNP Paribas participe à hauteur de 10% des coûts d'accompagnement de chaque créateur, supportés par l'Adie et participe à concurrence de 30% à la couverture du risque.

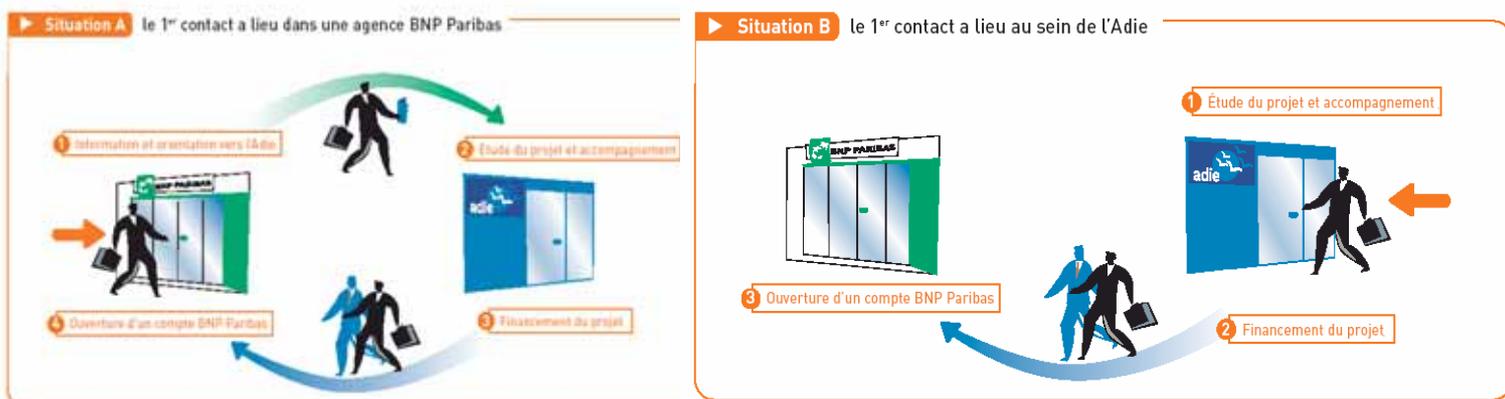
Le groupe facilite par ailleurs la bancarisation de ces créateurs en proposant un savoir-faire, des services bancaires complémentaires et en mobilisant son Réseau France au travers de près de 100 agences BNP Paribas, en étroite relation avec les relais locaux de l'Adie.

Enfin, depuis 2002, BNP Paribas Épargne Entreprise intègre l'Adie dans son offre d'investissement socialement responsable, lui permettant ainsi de renforcer ses capitaux permanents.

Utilisation de la ligne de crédit BNP Paribas (source : reporting adie au 31/12/2008)

- Utilisation / Encours depuis le 1er semestre 2005 : 18.790 K€ sur les 19.700 K€ d'autorisation
- Prêts : 6 608 prêts ont été octroyés par l'Adie de 2005 à 2008, pour un montant moyen de 2 843€.

Un dispositif qui facilite la démarche des porteurs de projet



L'Adie : le microcrédit pour créer votre emploi

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur propre emploi grâce au microcrédit. Elle a été créée en 1989 par Maria Nowak en adaptant à la France le principe du microcrédit développé au Bangladesh par le lauréat du Prix Nobel de la paix 2006, Muhammad Yunus. Depuis sa création, l'Adie a financé plus de 63 000 micro-entreprises générant plus de 75 000 emplois.

La mission de l'Adie est triple

- Financer, grâce au microcrédit, les projets de création ou de développement d'entreprise pour des personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire : chômeurs, allocataires du RMI, mais aussi "travailleurs pauvres". Les montants des microcrédits vont de 500 à 6 000 euros. Ils peuvent être cumulés avec des aides complémentaires (Primes régionales, prêts d'honneur, Nacre...)
- Accompagner ces créateurs dans la réalisation de leur projet grâce à un accompagnement individuel et collectif adapté à leurs besoins avant, pendant et après la création de leur entreprise (démarches administratives, gestion, aide commerciale, marketing et insertion bancaire) et permettre leur insertion in fine dans le circuit bancaire classique.
- Utiliser cette expérience comme un "laboratoire social" pour améliorer l'environnement institutionnel du microcrédit et des micro-entreprises en formulant des propositions tant au niveau étatique qu'au niveau européen.

Un réseau de proximité

En 2009, avec 130 antennes et 380 permanences, l'Adie couvre tout le territoire national. Plus de 460 permanents sont à l'écoute des créateurs d'entreprise. Ils sont aidés par 1 500 bénévoles disposant de compétences variées (gestion, appui administratif, développement commercial, insertion bancaire...).

Les créateurs d'entreprise : qui sont-ils ?

Les allocataires des minima sociaux (RMI, ASS, API) constituent depuis toujours le public cible de l'Adie : ils représentent près de la moitié des personnes financées par l'association. Quant aux chômeurs, dont 7% ne sont pas indemnisés, ils représentent plus du quart des personnes financées. Parallèlement, on assiste à l'émergence des travailleurs pauvres au sein de la clientèle de l'Adie : la part des salariés (souvent à temps partiel ou en intérim), qui augmentait déjà en 2007, double quasiment en 2008 pour atteindre 7%. Par ailleurs, l'augmentation de la part des travailleurs indépendants (de 7% à 12%) traduit la volonté stratégique de l'association de financer le développement des jeunes micro-entreprises ayant déjà démarré leur activité, tant qu'elles n'ont pas accès aux banques.

L'activité de l'Adie se situe pour les deux tiers en zone urbaine. D'année en année, le pourcentage de clients issus des banlieues est plus important. Ils sont en 2008, 20% à y avoir créé leur activité. L'association est aussi présente en milieu rural, où 23% de ses clients ont créé leur activité en 2008. Que ce soit pour les quartiers dits sensibles ou pour les zones rurales, l'Adie a mis en place des dispositifs spécifiques pour faire connaître son action auprès des habitants. Les Gens du Voyage qui représentent 5% des personnes financées sont, depuis plus de dix ans, une cible privilégiée par l'association.

Les quartiers, un terrain privilégié pour l'action de l'Adie

Depuis sa création en 1989, l'Adie est présente dans les quartiers défavorisés. C'est en Seine-Saint-Denis qu'elle a démarré son activité et cette présence se traduit aujourd'hui par 37 antennes permanentes.

L'augmentation de l'activité sur les quartiers s'est poursuivie sur un rythme soutenu en 2008 avec un taux de croissance de 28% par rapport à 2007.

Depuis 1989, l'Adie a fait confiance à 8 114 habitants de ces quartiers en leur octroyant un microcrédit générant la création de plus de 7 000 entreprises et près de 8 000 emplois. En 7 ans (2001-2008), depuis l'extension des actions à l'ensemble du territoire national, le nombre de microcrédits accordés a été multiplié par 5.

Le public financé et accompagné est resté le même. En 2008, plus de la moitié étaient bénéficiaires des minima sociaux. Les micro-entreprises financées affichent un taux de pérennité identique à celui constaté au niveau national (57 % à 3 ans).

Les points-clefs de l'approche de l'Adie dans les quartiers sont :

- proximité,
- information et conseils adaptés aux besoins des microentrepreneurs,
- accès facile et rapide au microcrédit,
- solutions de financement progressif adapté à chacun (entreprise existante ou en création ; financements de démarrage ou de développement)
- communication directe, complémentaire à celle menée avec ses partenaires pour enclencher un bouche-à-oreille efficace.

Plus d'information sur www.adie.org

L'Adie Ile-de-France

L'Adie est implantée depuis 1990 dans la région Ile-de-France. Elle est aujourd'hui présente dans tous les départements avec douze antennes à Paris- Belleville, Paris-18ème, Saint Denis, Aulnay-sous-Bois, Garges, Argenteuil, Poissy, Asnières-sur-Seine, Evry, Choisy et Créteil. Des permanences ont également lieu dans plus de 20 villes.

2005/2008 : des années de forte croissance pour L'Adie Ile-de-France

En 2008, 2 103 microcrédits et 333 prêts d'honneur ont été accordés sur la région Ile-de-France générant la création de près de 1400 emplois.

L'année 2009, dans la continuité des années précédentes, sera une année de forte croissance. Près de 2 300 créateurs d'entreprise en situation précaire seront financés cette année par L'Adie en Ile-de-France.

L'Adie agit dans les quartiers Franciliens

Déjà implantée depuis 2000 sur les communes de Garges-lès-Gonesse et Sarcelles ; depuis 2003 sur Clichy-Montfermeil, L'Adie a souhaité accroître sa présence dans les quartiers, en ouvrant, de nouvelles antennes à Evry, Asnières-sur-Seine et Aulnay-sous-Bois grâce au partenariat avec BNP Paribas.

L'activité de L'Adie en Ile-de-France a vu le nombre de créateurs financés en zone « Politique de la Ville » presque quadrupler, passant de 166 en 2005 à 630 en 2008.

Une personne sur trois financée par L'Adie en Ile de France habite un quartier sensible.

Le Projet Banlieues de BNP Paribas

Convaincue de l'importance et de la portée de ses actions de solidarité sur le plan local, BNP Paribas continue de se développer dans le monde tout en renforçant sa présence en France.

En premier lieu, banque des grandes agglomérations où son réseau d'agences est fortement implanté, BNP Paribas possède une bonne connaissance des banlieues puisqu'elle emploie de nombreux collaborateurs qui y vivent et y travaillent. En témoigne sa présence en Seine-Saint-Denis, où grâce à ses huit mille collaborateurs, BNP Paribas est devenu le premier employeur privé du département.

Le groupe, qui a obtenu en début d'année le Label Diversité, est également signataire depuis 2004 de la « Charte de la diversité » et depuis 2006 de la « Charte de l'égalité des chances dans le monde de l'éducation ». BNP Paribas a par ailleurs recours à de nombreuses actions de recrutement ciblées pour promouvoir la diversité : participation au « Train pour l'emploi et l'égalité des chances », opérations « entretiens immédiats »...

En 2006, BNP Paribas a franchi une étape supplémentaire en lançant le « Projet Banlieues », qui s'appuie sur la longue expérience acquise par le groupe BNP Paribas en matière de partenariats de solidarité avec le monde associatif. Piloté par la Fondation BNP Paribas et le réseau de la banque en France, cette initiative vient renforcer l'engagement du groupe en faveur des zones urbaines sensibles. Renouvelé en 2009 pour trois années supplémentaires, ce programme est en plein essor, à l'image de la politique volontaire que conduit BNP Paribas en faveur des Zones Urbaines Sensibles.

Le projet Banlieues s'articule autour de trois axes :

1^{er} volet : ADIE

Aide à la création d'emplois par le microcrédit en partenariat avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique

Le soutien

Partenaire historique de l'Adie, BNP Paribas, s'est donné comme objectif au lancement du Projet Banlieues en 2006 de renforcer son soutien à l'association par le financement de 6 nouvelles antennes en zones urbaines sensibles. En 2007, fort du succès rencontré par les premières ouvertures, le groupe a par ailleurs décidé d'apporter son aide à la création d'une 7^{ème} antenne Adie à Montpellier.

Sur 3 ans, la Fondation a ainsi contribué au développement de l'Adie dans les quartiers sensibles à hauteur de 2 140 000 € dédiés au financement d'un fond de prêt d'honneur (crédit solidaire) ainsi qu'à la participation aux frais d'accompagnement des micro-entrepreneurs.

En 2009, BNP Paribas a renouvelé son appui à l'Adie pour trois années supplémentaires par l'attribution d'une subvention de 2 140 000 €.

Résultats nationaux 2006 – 2008

Ouvertures d'antennes

En trois années d'existence, le Projet Banlieues a permis à l'Adie d'ouvrir sept antennes dédiées au microcrédit à Marseille, Toulouse, Lyon, Evry, Aulnay-sous-Bois, Asnières et Montpellier.

Microcrédits accordés

Grâce au lancement du projet Banlieues et au financement de nouvelles antennes, l'Adie a pu octroyer sur trois ans plus de 1100 microcrédits supplémentaires (100 en 2006, 348 en 2007 et 660 en 2008) à destination d'habitants de zones urbaines sensibles.

Microcrédits accordés

	2006	2007	2008	Total
Asnières - Gennevilliers	16	67	95	178
Aulnay	16	52	68	136
Evry	27	71	91	189
Lyon	10	54	71	135
Marseille	11	41	35	87
Toulouse	20	63	91	174
Montpellier	-	-	209	209
Total	100	348	660	1108

Création d'emplois

L'ensemble de ces microcrédits a permis la création de 867 micro-entreprises (100 en 2006, 295 en 2007 et 472 en 2008) dans les quartiers sensibles, représentant la création de 1040 emplois supplémentaires (moyenne nationale Adie : 1,2 emplois par micro-entreprise).

Création d'entreprises

	2006	2007	2008	Total
Asnières - Gennevilliers	16	59	68	143
Aulnay	16	43	49	108
Evry	27	54	49	130
Lyon	10	45	64	119
Marseille	11	39	33	83
Toulouse	20	55	52	127
Montpellier	-	-	157	157
Total	100	295	472	867

Résultats en Seine-saint-Denis

Le périmètre d'action du projet Banlieues en Seine Saint-Denis concerne les communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil. Depuis le lancement du Projet Banlieues, plusieurs résultats ont déjà pu être obtenus dans le cadre du soutien à l'Adie. Ces premières actions sont couronnées par l'inauguration, le 30 octobre, d'une nouvelle antenne Adie à Clichy-sous-Bois.

Le crédit

Depuis le lancement du Projet Banlieues en 2009, l'activité sur ces communes a fortement augmenté. Plus de 37 microcrédits ont été octroyés en 2009 pour plus de 358 000 € soit une augmentation de 68% par rapport à 2008 où 22 microcrédits ont été décaissés à des habitants de ces communes.

	2008	2009
<i>Nombre de personnes financées</i>	22	37

L'accompagnement

L'ensemble des microcrédits accordés via le Projet Banlieues a permis le lancement de 26 nouvelles entreprises en 2009. Ces entreprises exercent leurs activités principalement dans les secteurs suivants : le bâtiment, les commerces non alimentaires, le secteur alimentaire, les services aux entreprises et aux particuliers ainsi que le transport. Elles bénéficient de l'ensemble des services d'accompagnement, animés par une équipe de bénévoles (permanences, formation, suivi individuel...).

Le profil des personnes financées

- Parmi les personnes financées par l'Adie dans le cadre du Projet Banlieues, 48 % sont en recherche d'emploi, 35% sont bénéficiaires de minima sociaux et 29% sont salariés précaires.
- L'âge moyen des micro-entrepreneurs est de 37 ans. Un tiers a moins de 30 ans.
- 35% des personnes financées sont de nationalité étrangère.
- 75% des personnes financées sont issues des quartiers sensibles.
- Les personnes financées habitent principalement les quartiers prioritaires des communes de Clichy-sous-Bois (Le Chêne Pointu, La Forestière, Les Bois du Temple, La Pelouse) et de Montfermeil (Les Bosquets).

2ème volet : l'Afev

L'accompagnement scolaire en partenariat avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville.

Le soutien :

Depuis une quinzaine d'années, la Fondation BNP Paribas soutient l'Afev (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville), qui, à travers l'accompagnement scolaire notamment, mobilise des étudiants auprès d'enfants issus de milieux défavorisés. En 2006, BNP Paribas a renforcé ce soutien par l'attribution d'une subvention supplémentaire de 450 000 euros sur 3 ans dans le cadre de la création du Projet Banlieues. L'objectif était de renforcer les actions de l'Afev dans les zones urbaines sensibles en permettant notamment l'accompagnement de 1 000 enfants et adolescents supplémentaires. En 2009, la Fondation BNP Paribas a renouvelé son appui à l'Afev pour trois années supplémentaires.

Résultats sur la période 2006 - 2008

Trois ans après le renforcement du soutien à l'Afev plusieurs actions ont déjà été mises en place :

- 3 nouvelles antennes ont été créées à Evry, Rouen et Nice.
- 3 antennes ont été renforcées à Lyon, Toulouse et Saint Denis.
- 6 recrutements de permanents ont été effectués à Evry, Lyon, Nice, Rouen, Toulouse et Saint Denis.

L'ensemble de ces actions a très vite apporté des résultats positifs à l'Afev puisqu'elle compte désormais plus de 700 étudiants bénévoles supplémentaires sur ces 6 antennes qui apportent leur soutien à près de 1200 élèves.

En dehors du soutien financier apporté par la Fondation, BNP Paribas a mis en place, à travers ses réseaux, des actions ciblées destinées à promouvoir l'action de l'Afev et le bénévolat au sein de cette association, notamment auprès des jeunes. En 2007, BNP Paribas a lancé une campagne nationale auprès de 330 000 clients de 18 à 25 ans afin d'encourager l'engagement auprès de l'association. En 2008, BNP Paribas a renouvelé le soutien apporté à l'Afev dans le cadre de sa campagne de recrutement de bénévoles, en insérant une information sur l'association dans « Zebox », le pack remis aux étudiants à l'ouverture d'un compte chez BNP Paribas.

3ème volet : le soutien à des associations de quartiers

Aide aux initiatives locales portées des associations de quartiers

Le soutien

Les associations basées dans les quartiers sensibles sont très souvent des acteurs majeurs de leur ville. Bien souvent, celles-ci ont cependant des complexes à solliciter l'appui de mécènes, et en particulier de grandes groupes. Au lancement du Projet Banlieues en 2006, la banque a décidé d'opérer la démarche inverse en allant directement à leur rencontre. C'est donc pour sauver l'action de ces associations que BNP Paribas a décidé de leur dédier un des trois volets principaux du Projet Banlieues. Le soutien apporté aux associations prend la forme d'une subvention pouvant atteindre 4 500 € afin de mettre en place un projet d'intérêt général. Les départements prioritairement concernés par ce soutien financier sont : les Alpes- Maritimes, l'Eure, la Haute Garonne, le Rhône, la Seine-Maritime, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis, le Val d'Oise ; le Bas-Rhin, les Bouches du Rhône, la Loire Atlantique et le département du Nord.

Résultats

A ce jour, la Fondation BNP Paribas a apporté un soutien à **170 associations** dans le cadre du volet « Actions de proximité » du Projet Banlieues. Les initiatives soutenues portent essentiellement sur des thèmes liés à l'éducation, l'insertion professionnelle, l'insertion par la culture et le sport.

Présentation de quelques associations soutenues en Seine-Saint-Denis

Association : Artis Multimédia

Objet : Favoriser l'accès à l'emploi, à la formation, à la promotion sociale et professionnelle par une requalification linguistique, bureautique, Internet et culturelle. C'est donner les connaissances afin de développer les savoir être et savoir-faire nécessaires pour accéder à un emploi, une formation qualifiante ou d'insertion.

Ville : Saint Denis

Projet : Savoir-faire et savoir être pour l'accès à l'emploi - Atelier CV Vidéo

Permettre aux jeunes en recherche d'emploi ou de contrats en alternance, d'aborder au mieux leur recherche d'emploi au travers d'une méthodologie, de techniques et d'outils multimédia (Internet, Vidéo, etc...) mis à leur disposition.

Association : Boxing Beats

Objet : Club de boxe anglaise.

Ville : Aubervilliers

Projet : Projet d'aide scolaire

Cours de soutien scolaire pour les adhérents, avant les entraînements de boxe.

Association : Créa (Centre d'Eveil Artistique)

Objet : Favoriser l'épanouissement individuel chez les jeunes (à partir de 6 ans) par le développement de la pratique du chant et des arts de la scène.

Ville : Aulnay-sous-Bois

Internet : www.lecrea.fr

Projet : "Création Le Tour du Monde en 80 Jours"

- Création et présentation de l'œuvre musicale "Le Tour du Monde en 80 jours" avec 40 enfants âgés de 10 à 15 ans encadrés par des professionnels de la scène.

- Sensibilisation auprès de 700 élèves des quartiers sensibles de la ville d'Aulnay-sous-Bois en vue de les préparer à la représentation scolaire de la création "Le Tour du Monde en 80 jours".

Association : Jade

Objet : Agir auprès des jeunes en difficulté afin de leur permettre une insertion sociale.

Ville : La Courneuve

Projet : L'atelier d'illettrisme à partir du code la route

Mise en place d'un atelier d'illettrisme ayant comme base l'activité d'auto-école.

Association : Ricochet

Objet : Insertion par l'activité économique.

Ville : Aulnay-sous-bois

Projet : Restaurant d'insertion

L'association va créer une restauration d'insertion de qualité, agrémentée par des animations culturelles qui permettront à de nombreux aulnaysiens de découvrir le quartier sous un autre jour et ainsi d'éliminer les clichés et de créer une formation d'"aide-cuisinier".

D'autres exemples de l'engagement de BNP Paribas dans les banlieues

Soutien aux établissements scolaires

Entre 2007 et 2008, BNP Paribas aura versé près de deux millions d'euros à des établissements scolaires situés en zones urbaines sensibles au titre de versement de la taxe d'apprentissage. Plus d'une centaine de structures réparties dans l'ensemble du pays ont ainsi bénéficié d'une allocation financière destinée à l'achat, la location et l'entretien de matériels et de biens d'équipement pédagogiques et professionnels. Fort du succès des premiers soutiens, BNP Paribas a décidé de renouveler cette opération en 2009 avec l'allocation de **950 000€** de taxe d'apprentissage à 141 établissements situés en zones urbaines sensibles.

Fête le Mur

Depuis 2001, le Groupe est engagé aux côtés de Fête le Mur, l'association créée par Yannick Noah qui s'attache à favoriser l'insertion de jeunes à travers la pratique du tennis dans une vingtaine de zones urbaines sensibles. Le soutien apporté par BNP Paribas à cette association a un double objectif :

- financer la création de nouveaux sites, l'enseignement qui y est dispensé, ainsi que l'organisation des rencontres régionales et nationales inter sites.
- Mettre en place une bourse « BNP Paribas - passerelle vers le haut niveau » destinée à accompagner financièrement les progrès des meilleurs joueurs pratiquant sur les sites « Fête le Mur ». La bourse BNP Paribas permet à ces jeunes de bénéficier d'un programme d'entraînement personnalisé complété d'un soutien scolaire destiné à éviter le risque d'échec.

Les échecs au service de la réussite

En 2006, BNP Paribas et la Fédération Française des Echecs ont signé une convention destinée à soutenir la promotion des jeux d'échecs à Clichy-sous-Bois. Ce partenariat a permis la mise en place en 2006/2007 d'un programme innovant de découverte et d'apprentissage du jeu d'Echecs dans les collèges de Clichy-sous-Bois et à l'Ecole Municipale des Sports. En 2008, c'est le club « Tous aux Echecs ! » de Montreuil qui a pu bénéficier de cet appui destiné à mettre en place des ateliers d'échecs dans des collèges et lycées de la ville, et à organiser une manifestation festive autour du jeu d'échecs.

Nos quartiers ont des talents

BNP Paribas est également adhérent de « Nos Quartiers ont des Talents », une association créée en 2004 dans le but d'accompagner vers l'emploi des jeunes diplômés Bac+4 et plus, issus des quartiers populaires. Elle met en oeuvre des actions concrètes qui permettent de décliner en pratique le principe d'égalité des chances : donner à tous les mêmes opportunités d'accéder à un emploi dans la tradition d'excellence par le mérite et non en favorisant les passe-droits.

BNP Paribas et son activité mondiale de microfinance

BNP Paribas, capitalisant sur son expérience depuis 1993 dans la microfinance en France et dans plusieurs pays africains, a décidé en 2006 de créer une activité microfinance au niveau du groupe. L'objectif à moyen terme est de positionner BNP Paribas parmi les grands acteurs bancaires de la microfinance dans le monde. Cette entité, qui a une vocation transverse intervient via les implantations du réseau international.

L'axe principal de développement est le refinancement en monnaie locale d'institutions de microfinance dans les territoires où la banque est présente. Ces institutions, confrontées à une forte croissance, ont des besoins importants de crédit pour développer leur activité et augmenter leur impact social. A l'horizon 2010, l'objectif de BNP Paribas est de développer des partenariats avec une trentaine d'institutions dans une quinzaine de pays. L'impact social attendu, en cumulé à l'horizon 2015, serait de toucher par l'intermédiaire de nos partenaires plusieurs millions de bénéficiaires, contribuant ainsi à l'amélioration de leur niveau de vie et en particulier de la condition des femmes (80% des emprunteurs sont des femmes).

BNP Paribas peut capitaliser sur une expérience à l'international déjà significative dans le microcrédit, commencée avec le Crédit Rural de Guinée en 2002, avec l'appui de l'Agence Française de Développement. Actuellement, le total des encours consacrés à la microfinance à l'international est supérieur à 50 M € dans neuf pays (Maroc, Guinée, Mali, Egypte, Madagascar, Inde, Philippines, Argentine, Mexique) avec 19 partenaires et concerne 350 000 emprunteurs, avec un impact économique et social sur 2 millions de personnes.

BNP Paribas et la création d'entreprises

Une banque qui croit aux entreprises et à ceux qui les font vivre

Avec plus de 45 000 ouvertures de comptes chaque année à des entrepreneurs et professionnels libéraux, BNP Paribas est résolument engagée aux côtés de tous ceux qui ont l'esprit d'entreprise et la capacité de mener à terme leur projet de création. Une demande de financement sur trois concerne la création d'entreprise.

Croissance du crédit aux PME

BNP Paribas met à disposition son savoir-faire et des compétences techniques auprès des créateurs d'entreprise afin de les accompagner dans les étapes du lancement de leur projet ; le financement, la gestion et la pérennité de l'entreprise.

Une opération sans précédent - 5 milliards d'euros pour les artisans commerçants et PME

En septembre 2009, BNP Paribas a lancé une opération sans précédent : 5 milliards d'euros pour financer 40 000 projets sur 15 mois. La banque s'engage à faire au moins 1 milliard d'euros de nouveaux crédits d'investissement par trimestre d'ici fin 2010.

Une enveloppe dédiée à renforcer le capital des PME en développement

Début septembre 2009, BNP Paribas a décidé de tripler l'enveloppe consacrée au renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres des PME en la portant, dans les 12 mois qui viennent, de 50 à 150 millions d'euros.

BNP Paribas a lancé une offre de prêts participatifs à destination des PME.

En octobre 2009, BNP Paribas a lancé des prêts participatifs permettant de renforcer les fonds propres des PME sans diluer les actionnaires. Leur rémunération combine un taux fixe et une participation aux bénéfices. D'une durée de 7 à 10 ans, d'un montant de 500 000 euros à 5 millions d'euros, ils seront disponibles à partir du 2 novembre. Ce dispositif est complémentaire de l'offre de prêts participatifs qui vient d'être annoncé par OSEO.

BNP Paribas : 1^{er} actionnaire du nouveau fonds de consolidation et de développement des entreprises (FCDE)

BNP Paribas s'est parallèlement engagé à hauteur de 15 millions d'euros comme premier actionnaire, parmi les banques et assurances, du nouveau fonds de consolidation et de développement des entreprises (FCDE). Ce fonds signé avec les pouvoirs publics le 1er octobre permettra de renforcer les fonds propres des entreprises en contact avec la médiation du crédit.

Portes ouvertes aux Professionnels et Entrepreneurs

En 2009, BNP Paribas a renouvelé dans toutes ses agences en France l'opération « Portes ouvertes aux entrepreneurs » afin de financer la création, l'investissement et les besoins de trésorerie des entrepreneurs. Pour cette opération, BNP Paribas a débloqué une enveloppe de 600 millions d'euros pour financer 10 000 projets, et a mis en place un dispositif d'accompagnement dans ses 2 200 agences en France.

Partenariats avec les principaux acteurs de l'accompagnement à la création

- Première banque AFB à adhérer en 1998 à Entreprendre en France (C.C.I.E.F.), dispositif monté avec les Chambres de Commerce et d'Industrie pour offrir un accompagnement de proximité aux créateurs.
- Seule banque partenaire du concours " Cré'Acc " aux côtés de l'A.P.C.E. et de l'Ordre des Experts Comptables, ce concours récompense les projets innovants et les meilleurs créateurs d'entreprises.
- Partenaire de l'A.P.C.E. (2003) lors de l'élaboration d'un guide pratique d'aide à la création d'entreprise (CD-ROM contenant des informations pour aider les porteurs de projets dans leurs démarches).

L'ensemble de ces actions traduit la ferme volonté de BNP Paribas d'accompagner les entrepreneurs malgré un contexte difficile, pour favoriser la sortie de la crise. Les dirigeants et créateurs d'entreprises, les commerçants et les artisans jouent un rôle majeur pour l'économie française et l'emploi. Tout le réseau BNP Paribas est mobilisé afin de trouver des solutions adaptées aux besoins des entrepreneurs. A noter, que BNP Paribas participe activement au dispositif de médiation. La banque a été parmi les premiers réseaux à mettre en place, partout en France, des correspondants locaux.